

BÉOST**Belle affluence pour le quatrième marché de l'Avent**

Un marché de Noël avec des objets « fait mains » pour les fêtes. Francis Masson

L'association Entre Ciel et Terre vient de boucler la quatrième édition de son marché. Avec un franc succès puisque publicité et bouche-à-oreille ont contribué à garantir une nombreuse affluence ! Chacun a eu l'opportunité de faire ses emplettes en prévision des prochaines fêtes : bijoux et confections de l'atelier couture, poteries, bois flotté, jouets bois d'artisans locaux. Une belle réussite pour cette association qui a su créer un événement convivial, avec l'implication d'adhérentes motivées issues des différents villages de la vallée.

EN BREF**LASSEUBE****Banque alimentaire**

Une permanence de la Banque alimentaire se tiendra comme chaque année à la mairie de Saucède le samedi 29 novembre de 10 h à 11 h 30.

Marché des Saucédois

Le marché des saucédois « Mercat tot de Saucedo » est organisé ce samedi 29 novembre à partir de 16 h dans la salle des fêtes avec diverses animations.

OFFICES RELIGIEUX**PAROISSE SAINT MICHEL D'OSSAU**

Samedi 16 h à Castet (15 h 40 Bénédiction des tombes).

PAROISSE NOTRE DAME D'OSSAU

Dimanche 10 h 30 à Laruns (9 h 50 Chapelet). Lundi 9 h 30 à Bielle.

PAROISSES LA TRINITÉ D'OLORON

Samedi 17 h à Bedous, 18 h à Orin, 18 h 30 à Sainte Croix (Oloron). Dimanche 9 h à Notre Dame (Oloron), 10 h 30 à Herrère et Arette, 11 h à Sainte Marie (Oloron) et Sarrance.

BILHÈRES-EN-OSSAU

La cour de récréation de l'école du village végétalisée

Une nature maîtrisée a repris ses droits dans la nouvelle cour de récréation de l'école de Bilhères.

Les générations d'enfants qui ont fréquenté l'école de Bilhères-en-Ossau ont d'abord joué sur la place de la mairie, également cour de récréation, tout en étant traversée par une voie communale. La construction du fronton municipal a permis, avant l'an 2000, de réaliser une cour de récréation sécurisée, côté sud de l'école, avec des revêtements bétonnés garantissant, au moins, la propreté des salles de classe et des fonds de cuvette des enfants.

En 2023, lors de la réfection de la voirie, le conseil municipal a projeté de refaire l'enrobé dégradé de cette cour.

Au même moment, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques (CAUE64) a lancé la démarche « A vous de jouer » invitant à aménager qualitativement les lieux de rassemblement et de jeu pour améliorer le quotidien des enfants et des adultes.

Réinstaller la nature dans la cour de l'école

Prenant connaissance de cette initiative, la commune de Bilhères-en-Ossau s'est positionnée dès 2024 pour bénéficier de conseils et de fonds. Et finalement, d'un espace sans arbre ni verdure au sol, l'évolution des mentalités et du changement climatique, peut-être aussi, a conduit à une prise de conscience au sein du conseil municipal pour réinstaller la nature dans la cour de l'école.

« Du tout béton (...) nous passons à la végétalisation (...) et à un meilleur bien-être de nos enfants »

Pour le maire Bernard Bonnemaison, « il a fallu expliquer l'intérêt de se lancer dans ces travaux même si le village de Bilhères-en-Ossau se situe au cœur d'un environnement enviable ».

Grâce à l'accompagnement technique et financier du CAUE, du Parc National des Pyrénées et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne via le Fonds Vert, la végétalisation de cet espace proche de l'école a donc été réalisée pendant les dernières vacances d'été suivie, fin octobre, par la plantation des arbustes.

Le coût de cette opération, d'un montant global de 54 000 €, a été financé à hauteur de 54 % par



La nouvelle cour de récréation. D.R.



Les personnalités au moment de couper le ruban. D.R.

l'Agence de l'Eau Adour Garonne via le Fonds Vert, 25 % par le Parc National des Pyrénées et 21 %, soit 12 000 €, par la commune de Bilhères-en-Ossau.

Ce samedi 22 novembre, lors de l'inauguration de ces travaux, le maire Bernard Bonnemaison a souligné que « la page est désormais tournée, les mentalités ont

évolué et du tout béton et de l'imperméabilisation des sols, nous passons à la végétalisation, à la préservation de la nature et à un meilleur bien-être de nos enfants ».

Il a insisté en appuyant sur le fait que « c'est cette démarche que nous avons acceptée, que nous nous sommes appropriée et que

nous mettons en pratique avec d'autres projets comme l'ATE (Aire Terrestre Éducative) avec l'école, la protection des zones humides avec la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et bien d'autres actions dans nos vallées de traditions pastorales et touristiques ».

L'arrivée de jeunes ménages

Pour Bernard Bonnemaison, « ces opérations sont portées par nos collectivités locales de montagne soucieuses de notre environnement, de notre avenir, de celui de nos enfants et de la volonté de favoriser l'accueil de jeunes couples ». Il a aussi mis en avant le projet d'aménagement de l'espace Darracq, en cours d'acquisition, l'installation d'un jeune couple qui vient d'obtenir le permis de construire, et qu'il doit passer dans l'après-midi, ainsi que la présence d'autres jeunes ménages dans les logements communaux.

En guise de conclusion, il n'a pas omis de préciser que « ce sont toutes ces actions qui garantiront l'avenir de notre école, la vitalité de nos villages et le bien-être de ses habitants ».

Pour sa part, la sous-préfète Marion Aoustin-Roth a salué « un choix très engagé, audacieux et courageux » de la part du conseil municipal avec la réalisation de ces travaux.

Etaient conviées à cette manifestation :
La sous-préfète, Marion Aoustin-Roth, La directrice du Parc national, Mélina Roth, l'inspectrice de l'Éducation nationale, Sophie Stratakis, Véronique Mabrut, directrice de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la présidente du SIRP, Elisabeth Estoppey.

Un projet de grande envergure

Avec les membres de son conseil municipal, le maire Bernard Bonnemaison a tenu à remercier Nicolas Coudougne, l'instituteur, et les enfants de l'école de Bilhères qui ont participé activement à l'élaboration du cahier des charges (sous les conseils et le pilotage du Parc National, du CAUE, d'Habitat Eco Action), le CAUE 64 instigateur et pilote du projet « A vous de jouer » en la personne d'Arnaud Grenouilleau, Habitat Eco Action, Bénédicte Ciry, Damien et Rémi Chassagne, les Etablissements Guilhem et fils, Thierry Lou-Poueyou fournissoir local du bois, Thomas Moncayola pour avoir fourni gracieusement la pierre d'Arudy, le Parc National des Pyrénées et ses représentants, Audrey Buttifant, Aurore Méchain et Delphine Pelletier, les Services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Parc National des Pyrénées pour leurs présences sur ce dossier et leurs soutiens financiers, le personnel communal, Francis et Lorentz, les adjoints Maryline Pelletier, Olivier Javelaud et Hervé Arribe pour leur investissement et leur disponibilité, Valentine, la secrétaire de mairie, pour sa vigilance, le suivi des opérations techniques et financières, la sous-Préfète et ses services.